



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DES RANDONNEURS DE SAINTE GENEVIÈVE DES BOIS

15 novembre 2022

Nombre d'inscrits : 194
Nombre de présents : 103
Nombre de représentés : 27

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale 2021/2022 est ouverte à 10 h15.

Le mot de la présidente et présentation des membres du bureau, du conseil d'administration et des animateurs.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MARDI 15 NOVEMBRE 2022

- Rapport d'activité 2021/2022
- Rapport financier
- Vote des rapports d'activité et financier
- Projets 2022-2023
- Informations diverses
- Élections du CA et du bureau
- Le pot de l'amitié

COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS

Vendredi 19 novembre 2021 : Loto « Beaujolais nouveau » salle de la Châtaigneraie.

Une reprise après une année 2020 perturbée et un agréable après-midi de retrouvailles.

Du 22 au 29 janvier 2022 : Raquettes à Arêches-Beaufort en Savoie

De la neige, du soleil et de belles balades ont permis à plus d'une trentaine de personnes de se ressourcer.
Organisateur Christian Berthé

Jeudi 24 mars 2022 : « Galette des rois »

Nous avons innové cette année, au lieu du traditionnel buffet froid, c'est une délicieuse paella qui a ravi les papilles de nos nombreux randonneurs et bien sûr toujours l'animation musicale de Pascal de Smet qui nous assure de sa fidèle participation pour le plaisir de tous.

Du 4 au 6 avril 2022 : mini séjour « La Côte fleurie et le Pays d'Auge »

C'est la Normandie qui nous accueille à Cabourg et que nous avons pu sillonner jusqu'à Honfleur ou dans le verdoyant bocage.
Organisateur Chantal

Mercredi 18 mai 2022 : « Repas du Club »

Nous retrouvons les Terrasses de Forges au golf de Forges les Bains. Après l'apéritif sous les ombrages, nous savourons un délicieux repas dans ce cadre toujours aussi agréable.

Mardi 21 juin 2022 : « Escapade à Briare »

Notre journée commence par une très intéressante visite du musée Des 2 marines, suivie d'une croisière -déjeuner sur le canal latéral de la Loire et nous traverserons celle-ci en empruntant le fameux Pont-canal.
Organisateur Christian Dupont

Du 25 juin au 2 juillet 2022 : « séjour à Alleyras » en Haute-Loire

Découverte de cette partie de l'Auvergne, assez sauvage, où l'on retrouve jusque dans la pierre de l'habitat la présence des massifs volcaniques. Etape incontournable au Puy en Velay à laquelle nous avons consacré une journée.

Organisateur Christian Dupont

Durant la période estivale, les randonnées ont été assurées du mieux possible en fonction des disponibilités de nos animateurs. Merci à eux.

Samedi 3 septembre 2022 : « Journée des associations »

En raison des travaux de la place du marché et du déplacement de celui-ci autour du Donjon, cette manifestation s'est déroulée en une seule journée à la Piscine d'en face et sur le terrain de rugby.

D'une manière générale, il y a eu moins de visites, pour nous aussi en particulier, mais quand même des contacts intéressants.

Du 5 au 9 septembre 2022 : « Rand'active, Forêt de Brocéliande »

En suivant Merlin, le Roi Arthur et autres korigans, nos randonneurs ont sillonné ces paysages légendaires dans une partie épargnée heureusement par les incendies.

Organisateur Christian Berthé

Du 5 au 7 octobre 2022 : « Lyon et le Pays des pierres dorées »

Sous un soleil radieux, Péruges et Oingt nous ont dévoilé toute la beauté de leurs maisons de pierre et leurs ruelles pavées. Quant à Lyon, ce n'est bien sûr qu'un aperçu de la richesse de son patrimoine que nous avons pu découvrir.

Pour la première fois notre groupe était complété par 14 personnes du club des Sakados du Donjon.

Organisateur Chantal

La participation aux randonnées

Régulièrement, la participation à chaque randonnée est satisfaisante, voire bonne. Cependant, en étudiant l'état trimestriel de cette participation établi par Gérard Delahaie, on constate que pour le dernier trimestre par exemple, seuls environ 25% viennent régulièrement, 50 % occasionnellement et 25 % pas du tout. Le tableau de synthèse vous donne une moyenne annuelle de randonnées/sorties.

Pour les séjours, ce sont pratiquement les mêmes personnes qui participent, beaucoup d'adhérents ne semblent pas intéressés.

Il en est de même pour la participation à la vie du Club. Cet esprit « consommateur » semble généralisé dans la vie associative au détriment du bénévolat...

L'animation

Dans cet ordre d'idées, la formation d'animateurs devient très urgente. Tous les ans, nous vous rappelons que nous attendons les bonnes volontés. Beaucoup de randonneurs sont tout à fait aptes à mener un groupe, mais ne veulent pas s'engager, prendre mais ne pas donner. L'ensemble de l'équipe d'animation vous sollicite instamment. Nous prenons des années avec les quelques soucis qu'elles entraînent. Sans animateurs, plus de randos, plus de Club. Réfléchissez-y !

Jean-yves Guiot qui est responsable formation CDRP se propose pour vous guider dans votre formation individuelle.

Les adhésions

Pour 2021-2022 nous étions 207

Pour 2022-2023 nous sommes 194

Alors qu'en novembre 2018 et en novembre 2019 : 256

Cette baisse sensible des adhésions est ressentie aussi au niveau de la FFR. La crise de la Covid y est sans doute pour beaucoup.

Le Club a renouvelé son aide aux adhésions en n'augmentant pas la cotisation. La FFR ayant laissé la licence au même prix, le montant de la cotisation est de 28 € pour la réinscription avant le 31 août (soit le prix de la licence seule), pour les nouveaux adhérents et les retardataires le montant est fixé à 39 euros et de 15 € pour les hors club.

Rappel du dossier complet :

La fiche d'inscription ou de réinscription remplie et à jour, surtout l'adresse mail, une adresse pour chacun des membres du couple,

Le certificat médical de moins de 3 mois, valable 3 ans ou la fiche de bonne santé.

Cette année, il semble qu'il y ait eu quelques problèmes au niveau de la FFR, certaines personnes n'ont pas reçu leur licence. Pour les réinscriptions, vous pouvez l'obtenir sur le site de la Fédération avec votre code personnel. De la même façon, vous pouvez vérifier où en est la validité de votre certificat médical.

La boutique

Nous vous rappelons que vous trouverez sur le site les différents produits à notre marquage. Cette marque de distinction est aussi une façon de manifester notre appartenance à notre club.

PROJETS 2022-2023

Vendredi 2 décembre : « Loto d'automne » salle André Malraux

N'ayant pu avoir de salle à la période du «Beaujolais nouveau », nous modifions la formule et ce sera un goûter pâtisserie-cidre.

Nous vous attendons nombreux à tenter votre chance.

Organisateur Christian Dupont

vendredi 20 janvier 2023 : « Galette des rois » salle du Champ de Foire

La formule repas n'est pas encore définie, sans doute un repas unique comme la paella. Pascal de Smet assurera l'animation musicale.

Du 28 janvier au 4 février 2023 : « séjour raquettes » au VVF Les Rousses-Prémanon dans le Jura.

Organisateur Daniel Manier

Du 10 au 12 mai 2023 : « du côté de la Touraine »

Un mini-séjour qui nous permet de sillonner le Val de Loire de la Sologne à la Touraine en résidant au VVF d'Amboise.

Organisateur Chantal

En mai le « **Repas du Club** », rien de défini pour le moment.

Du 17 au 24 juin 2023 : « séjour à Port Manech » dans le Finistère Sud.

Organisateur Marc Sirou

Il est bien entendu que si une petite escapade se présente, vous serez sollicités pour y participer.

En dehors des randonnées hebdomadaires, ces sorties, courtes ou longues, nous permettent de nous connaître davantage et de resserrer les liens de sympathie.

RAPPORT FINANCIER

Vote du rapport d'activité : validé à l'unanimité.

Vote du rapport financier : pour 128 contre 2

QUESTIONS DIVERSES : Questions posées par Bruno Petit

Question 1 sur le rapport d'activité :

Il est demandé aux adhérents d'envoyer leurs questions au Conseil d'Administration avant l'assemblée générale, ce qui est normal. Quelques jours avant l'AG, pourriez-vous diffuser aux adhérents l'ensemble des questions et des réponses du CA pour que les adhérents aient le temps d'en prendre connaissance ?

Réponse : Non, les réponses aux questions figurent sur le compte-rendu de l'A.G. adressé à tous les adhérents après l'A.G.. Ca suffit.

Question 6 sur la présentation des résultats des votes dans le compte-rendu de l'AG :

Durant l'AG, les adhérents auront à voter (au moins) sur 3 sujets : le rapport d'activité, le rapport financier et la constitution du conseil d'administration. Pour les votes concernant les rapports d'activité et financier, pouvons-nous, avoir dans le compte-rendu de l'AG, le détail des nombres de votants ("Pour", "Contre", "Abstention"). Pour les votes des candidatures pour le CA, pouvons-nous avoir dans le compte-rendu de l'AG, le détail des résultats par candidats ("Pour", "Contre", "Abstention")

Réponse ; Pour les résultats des votes, ils sont donnés dans le compte-rendu , jusqu'à présent ça a toujours été à l'unanimité.

Question 7 sur le rapport d'activité. :

Le rapport d'activité ne contient pas de données chiffrées sur la participation des adhérents aux 2 types d'activité proposés par le club, la randonnée (de proximité) et les séjours. Pourriez-vous les prévoir dans les prochains rapports d'activités des AG futures ? Pour l'AG du 15 novembre, pourriez-vous donner des chiffres estimés ? A défaut de temps pour les préparer, pouvez-vous donner les miens et votre avis sur leur valeur ?

Pour les séjours : 6 séjours fois 32 personnes par séjour fois 5,5 jours par séjour donnent une participation globale de 1056 jours.

Pour les randonnées : 2 randonnées par jour fois 2 jours par semaine (mardi et jeudi) fois 16 personnes par randonnée fois 48 semaines par an donnent une participation globale de 3072 jours.

Réponse : Je comprends mal, voire pas du tout, l'intérêt d'un calcul en journées. Comme je l'ai expliqué dans le rapport d'activité, Gérard Delahaie établit un relevé trimestriel des participations aux randos, par type de randos, pour chaque membre du club. Ce bilan trimestriel nous permet d'avoir une idée plus précise des participations en nombre de randonneurs ? Quant aux séjours et autres manifestations festives, nous avons les listes ça suffit. Ces statistiques ne concernent que le club et n'ont pas à être publiées, elles concernent la vie privée de chacun.

Question 9 sur le rapport d'activité :

Le compte rendu de l'assemblée générales d'une association doit comporter le nom et la qualité des signataires. Pourriez-vous envoyer et publier sur le site du club , **des comptes-rendus signés ?**

Réponse : Contrairement aux lettres, le Compte-rendu n'est pas signé, on y reporte seulement la qualité du rapporteur et du responsable. C'est un document qui relate les faits pour informer. Soit sous forme écrite, soit sous forme de synthèse dans un tableau (ex rapport financier).

Question 2 sur le rapport financier :

Le rapport financier doit (je crois) porter sur une année. Les rapports financiers des deux années précédentes démarraient le 01 septembre pour se terminer le 31 août. Le dernier rapport envoyé s'arrête au 30/06/2022. Est-ce une erreur de frappe ? Sinon, pouvons-nous avoir les chiffres correspondant à l'année complète ?

Question 3 sur le rapport financier :

Les montants sur les comptes de l'association sont passés de 42 k€ au 31/08/2020 à 22 k€ au 31/08/2021 et 13 K€ pour cette année. J'avais posé la question l'année dernière pour comprendre la décroissance entre 2020 et 2021. La réponse donnée en assemblée fut : « **La différence de 20000€ entre les 2 années s'explique par le report de nos 2 sorties La Turballe et le Mont ST Michel** ». L'analyse de cette réponse à chaud est difficile, aussi j'y reviens car je ne la comprends pas. Au regard des chiffres, je pourrais (notez le conditionnel) comprendre que le club fait les avances de trésorerie pour les séjours et que les personnes qui y participent paient leur séjour plus tard ? Si cela est le cas, alors je pose cette question de savoir si c'est le rôle d'une association de faire des avances de fond **sur de telles sommes pour des voyages qui concernent un nombre limité de participants alors que les fonds sont à l'association, alimentés par l'ensemble des adhérents** ? Je pense que c'est un sujet qui devrait alors être présenté aux adhérents et surtout approuvé (ou pas) par eux. Cependant, je doute de cette interprétation car des chèques couvrant la totalité du séjour sont, je crois, demandés aux participants pour leur inscription.....Pouvez expliquer la mécanique ? Pourquoi 20 K€ ?

Question 4 sur le rapport financier.

Le rapport financier dans sa forme actuelle ne permet pas de comprendre l'état des finances puisqu'il doit être accompagné d'explications (sur des montants qui portent sur des dizaines de milliers d'euros, cf. question précédente). Le rapport financier d'une association doit être compréhensible et vérifiable par tous et je pense que ce n'est pas le cas. Pouvez-vous faire évoluer la forme du rapport financier pour atteindre à cette clarté et transparence ?

Question 5 sur le rapport financier.

En reprenant l'explication fournie en 2021 (« *La différence de 20000€ entre les 2 années s'explique par le report de nos 2 sorties La Turballe et le Mont ST Michel* »), je l'interprète (et, encore une fois, je peux me tromper) et j'en déduis que, après avoir été reportés, les séjours La Turballe et Mont St Michel se sont faits et que les 20k€ devraient être « revenus » dans les comptes (en banque) de l'association et que cela devrait se voir dans le rapport financier. Mais, plutôt que de croître de 20k€ en 2022, les montants en banque ont baissé de près de 10 k€

Question 8 sur le rapport financier.

A partir des chiffres présentés dans le rapport financier, on comprendrait que les dépenses séjours de l'année sont supérieures de 489€ aux recettes. Des chiffres plus détaillés manquent dans le rapport financier pour comprendre cet écart.. En outre on voit que l'écart passe sur 3 années, de 65 € à 89 € et enfin à 489 € pour cette année. Là aussi, sans chiffres plus détaillés, on ne peut pas comprendre. Les questions sont donc ; pourriez-vous compléter les rapports financiers pour qu'à leur simple lecture, on puisse comprendre l'écart ? Quelles sont vos explications sur l'évolution des 3 dernières années ?

Réponse concernant le rapport financier:

Perte d'exercice

Cotisation pour réabonnement prix de la licence FFR soit 28€(donc rien pour le Club)pour nouveaux 11€ et 15€ pour les hors club.

Cette année sur les licences gain de 189€.

Nous avons fait une année normale avec le retour de toutes nos festivités(loto galette sorties repas des bénévoles) pour la convivialité du CLUB

Aide de la mairie 92€et 7€ par licencié par le département.

Pour cette nouvelle année le CA a choisi de maintenir cette politique pour les réinscriptions soit le prix de la licence 28€ donc nous prévoyons une perte.

Mais c'est une solution pour diminuer les fonds du CLUB qui profite à tout le monde.

Explication du mécanisme du règlement des séjours

Une fois le calcul approximatif de la sortie nous divisons la somme en 2-3-4 et nous demandons à l'inscription les chèques avec des échéances différées pour l'encaissement et 45 jours avant le départ nous calculons le solde

Sachant qu'à la signature du devis nous devons verser 30% et le solde de la facture est réglée 45 jours avant le départ.

Pourquoi de grosses différences dans les 3 derniers bilans financiers

2019-2020 nous avons en charges constatées d'avance 12 234.89 et en produits constatés d'avance 38924€ soit 26689.16 dans les comptes financiers

2020-2021 charges constatées d'avance 16 799.78 et produit constatés d'avance 21124€ soit 4324.22 dans les comptes financier

2021-2022 charges constatées d'avance 20 310.83 et produits constatés d'avance 16553.65 soit une avance de trésorerie de 3757.18.

Domage que le compte banque soit si convoité, nous aurions souhaiter des questions plus intéressantes pour la vie du CLUB et surtout des candidatures pour la formation d'animateur avec des gens positifs. Si nous avons une aisance financièrement c'est grâce à une bonne gestion depuis 1999 que le Club existe.

Une remarque sur les 3 derniers bilans financiers pour les sorties

Comparaison difficile

- 2020 - 4 sorties coût pour le club 289€
- 2021 - 3 sorties coût pour le club 89€
- 2022- 6 sorties coût pour le club 489€

Le club paie un apéritif pendant le séjour

ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION : pour 128 contre 2

Composition du conseil d'administration

1. Berthé Annick
2. Colin Mireille
3. Dupont Christian
4. Escourrou Mireille
5. Gayrard Josiane
6. Jouen Jocelyne
7. Lavot Marc
8. Manier Daniel
9. Pineau Patrick
10. Raynaud Josiane
11. Sirou Marc
12. Volatier Chantal

Composition du bureau

1. Daniel Manier (Président)
2. Marc Lavot (Vice-Président)
3. Josiane Gayrard (Trésorière)
4. Mireille Escourrou (Secrétaire)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h15.